



Nouméa, le 28 février 2014

Inspection Pédagogique
du 2nd degré

VR/IPR/BFM
n° 3211/2014-0101

Affaire suivie par
Bruno-François MOSCHETTO
IA-IPR de lettres

Bureau 110
Téléphone
(687) 26 62 79
Télécopie
(687) 26 62 07

Courriel
bruno-francois.moschetto@ac-
noumea.nc

1, avenue des
Frères Carcopino
Immeuble Flize
BP G4
98848 Nouméa Cedex

<http://www.ac-noumea.nc>

Bruno-François MOSCHETTO
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique
régional des lettres pour le Pacifique Sud

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de lettres de
Nouvelle-Calédonie

s/c de Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement des établissements publics et privés.

Objet : lettre de rentrée 2014 de l'inspection des lettres.

Chères Collègues, Chers Collègues,

Cette année encore le temps de la rentrée, que je souhaite à chacun d'entre vous agréable et riche en promesses, se révèle faste pour le genre épistolaire. Si au niveau académique l'effort général doit être accordé à l'amélioration de la scolarisation, au sein d'un espace numérique optimisé et dans un esprit propice à l'étude, vos fonctions particulières de professeur de lettres restent dédiées, par le truchement des programmes nationaux, à la maîtrise orale et écrite de la langue française, ainsi qu'à la consolidation d'une culture littéraire et humaniste de qualité chez tous les élèves. La prise en compte de la dimension de diglossie qui structure la scolarisation d'un grand nombre d'enfants océaniens doit également soutenir votre enseignement.

En 2014, nous accueillons dans les collèges et lycées professionnels de Nouvelle-Calédonie 16 professeurs stagiaires certifiés de *lettres modernes* et 11 professeurs stagiaires de lycée professionnel *lettres - histoire et géographie* ou *anglais - lettres*, issus de nos établissements d'enseignement supérieur, et bien souvent en amont de nos collèges et lycées calédoniens. Ce cru exceptionnel témoigne, en fin de cursus, de la qualité globale de l'enseignement du français sur le Caillou. Que ces jeunes collègues soient les bienvenus au sein de l'institution et que leurs tuteurs individuels soient salués pour leur indispensable et généreux investissement. La formation universitaire des étudiants qui se destinent à l'enseignement prévoit aussi en année de master 1 (ainsi qu'en année de master 2 à titre exceptionnel cette année) des pratiques d'enseignement « en responsabilité » qui reposent sur la disponibilité de maîtres de stage. En effet, les missions des professeurs formateurs ne se limitent plus aujourd'hui à l'encadrement des enseignants déjà lauréats des concours. Je veillerai naturellement à éviter de vous solliciter pour ces deux types d'accompagnement la même année.

À l'inspection régionale des lettres de Nouvelle-Calédonie, Mme Marie-Dominique DUMAS, pour le lycée général et technologique, et M. Bertrand LEFEBVRE, pour le collège, seront toujours vos correspondants pédagogiques et nos professeurs ressources pour les examens. S'ajoute maintenant à eux M. Cyril MORAT qui s'occupe du lycée professionnel, M. Didier GIACOMETTI ayant pris sa retraite. Je les remercie vivement pour leur aide indispensable. Cette année nous bénéficions à nouveau de la collaboration de Mme Sylvie MARTEL, interlocutrice numérique académique se consacrant à l'intégration des nouvelles technologies pour l'enseignement des lettres, et webmestre du site des lettres.



Au collège

2/6

Dans un contexte où les performances globales des élèves des provinces Nord et Iles s'accroissent très sensiblement à cet examen, les résultats cumulés du public et du privé de l'épreuve de français de la session 2013 du DNB pour la Nouvelle-Calédonie, pour le seul contrôle final de la série collège, sont, avec 8,7/20, en baisse d'un demi point par rapport à l'année dernière et se situent au bas de la fourchette des six dernières années. Pour notre discipline, la moyenne cumulée des résultats de l'examen final et du contrôle continu est de 9,8/20 à l'échelle du Pays. Cette situation pour le moins perfectible, sinon inquiétante, appelle naturellement un effort de réflexion et une amélioration des pratiques de la part de tous les collègues.

Les résultats globaux en français de la série professionnelle (cumul du public et du privé, et des contrôles final et continu) peuvent encore être améliorés pour se hisser au-dessus de la moyenne générale de 9,3/20.

La réforme de l'épreuve de dictée (dont le coefficient peut bien sûr paraître léger), vous appelle à multiplier les efforts en vue d'une optimisation de la maîtrise de l'orthographe par les élèves car c'est la condition de leur réussite à l'ensemble des épreuves écrites. Cette maîtrise ne s'acquiert qu'au moyen d'exercices répétés et divers (dictées préparées ou non, corrections croisées, phrases du jour analysées au tableau, chasses aux erreurs disséminées dans des textes corrompus, découvertes méthodiques des étymologies et des synonymies, tests de discrimination de formes homophones, élucidations des dérivations, mises en confiance au moyen de la consultation des dictionnaires, etc.) Des leçons de langue cohérentes liées aux pratiques d'écriture et d'expression, plus qu'à celles de lecture sont recommandées. Pour ce qui est du sujet de réflexion de l'épreuve de rédaction, il doit se préparer grâce à l'inlassable fréquentation critique d'extraits délibératifs, monologues et dialogues, puisés dans la littérature francophone au programme des classes de Quatrième et de Troisième.

En Sixième, les évaluations réalisées en classe de CM2 vous permettent, au vu des résultats obtenus, d'affiner la pédagogie proposée aux élèves. L'« accompagnement personnalisé », qui a pour objectif de renforcer la liaison entre l'école primaire et le collège, s'organise à partir de deux heures hebdomadaires intégrées, dédiées à une remise à niveau quand des difficultés importantes, prioritairement dans les deux disciplines évaluées, le français et les mathématiques, sont constatées (BOEN n° 31 du 1^{er} septembre 2011). L'appartenance d'un grand nombre de nos élèves à plusieurs sphères linguistiques superposées est une richesse, certes, mais aussi une spécificité qu'il convient d'appréhender avec le maximum d'acuité pédagogique. Dans le cadre du plan académique de formation, un groupe de professeurs s'attèle désormais à la réalisation d'outils pour l'enseignement du français en milieu de diglossie sous environnement numérique. Ils seront mis à votre disposition aussitôt que possible.

J'ajoute que les classes sont invitées à s'inscrire au prix de littérature de jeunesse *Livre mon ami* jusqu'au 31 mars 2014. Les professeurs volontaires sont les bienvenus s'ils souhaitent entrer dans la composition du comité de lecture en vue de la sélection 2015.

Aujourd'hui toutes les classes du collège sont intéressées par l'entrée en vigueur du nouveau programme de français, qui s'est faite par paliers annuels successifs (BOEN spécial n° 6 du 28 août 2008). C'est le moment sans doute pour les professeurs d'effectuer une réappropriation synthétique de ces instructions officielles et d'en relire, peut-être, le riche préambule. Expliquer le fonctionnement de la langue française, faire lire les élèves oralement et en silence, encourager leur prise de parole pertinente, développer leur goût pour l'écriture sous toutes ses formes, valoriser l'aptitude à l'analyse et au raisonnement, tout cela reste au cœur de votre métier.

L'enseignement transdisciplinaire de l'histoire des arts bénéficie d'approches spécifiques dans les programmes de français, qui sont exposées dans le BOEN n° 32 du 28 août 2008 (encart). Une épreuve du DNB est maintenant consacrée à l'évaluation de cet apprentissage : le BOEN n° 40 du 29 octobre 2009 (encart) en détermine l'organisation et il importe que les professeurs de français s'y impliquent pleinement. Vous le savez, en outre, le développement de



l'éducation artistique et culturelle constitue l'une des cinq priorités déclinées dans la circulaire ministérielle nationale de rentrée 2013 (BOEN n° 15 du 11 avril 2013).

C'est dans le BOEN n° 31 du 27 août 2009 que les professeurs de lettres classiques consulteront le programme d'enseignement de langues et cultures de l'Antiquité qui s'applique en classes de Quatrième et de Troisième, notamment pour ce qui concerne le grec.

Selon les modalités définies au BOEN n° 27 du 8 juillet 2010 le « livret personnel de compétences » charpente définitivement l'acquisition du *socle commun de connaissances, de compétences (et de culture, dorénavant)* par chaque élève de collège. Le processus de validation du socle commun, que vous devez mettre en œuvre, est homogène et conditionne l'obtention du DNB.

Enfin, cette année sera l'occasion d'analyser les résultats de la session du DNB qui s'est achevée en décembre dernier puisque celle-ci a fait l'objet d'une rénovation et d'une modification de l'épreuve de français (BOEN n° 13 du 29 mars 2012). La dictée s'est allongée pour s'étendre sur 600 à 800 signes et deux sujets d'écriture sont désormais proposés au choix des candidats, l'un de réflexion, l'autre d'imagination – le texte support, d'un auteur de langue française d'une trentaine de lignes, devant appartenir aux programmes de Quatrième ou de Troisième. Il importe donc de sensibiliser et d'entraîner les élèves à cette nouvelle donne pour qu'ils se dotent des outils leur permettant un choix authentique.

Au lycée général et technologique

Pour ce qui concerne les épreuves anticipées de français du baccalauréat, écrites corrigées dans une académie métropolitaine, et orales organisées en Nouvelle-Calédonie, la session 2013 a permis d'amorcer un redressement significatif des moyennes puisque sur 12 catégories, 11 sont à la hausse d'un demi-point chacune environ.

Cet effort doit être poursuivi en multipliant les exercices de préparation aux divers types de sujets de l'épreuve écrite, issus des programmes, et les séances de correction critique. Pour l'oral, rappelons que la lecture du texte effectuée par le candidat est orientée par une question initiale, à laquelle il doit répondre en partant de l'observation précise de ce texte. L'on n'attend donc de lui ni une étude exhaustive ni la récitation d'une approche déjà effectuée en classe. La question initiale posée doit être d'ordre strictement interprétatif. Elle s'élabore en cohérence avec la lecture analytique du texte.

La mise en place de la réforme du lycée d'enseignement général et technologique (BOEN spécial n° 1 du 4 février 2010), fondée sur la diversification et la fluidité des parcours, implique pour certains professeurs de lettres la prise en charge, en classes de Seconde, de deux enseignements d'exploration optionnels qui sont aussi des vecteurs de valorisation de la filière lettres :

- « Littérature et société » (BOEN spécial n° 4 du 29 avril 2010) ;
- « Langues et cultures de l'Antiquité » (BOEN n° 30 du 26 août 2010).

De façon plus indirecte, un troisième enseignement optionnel centré sur le théâtre mobilise également les professeurs de français en Seconde :

- « Création et activités artistiques » – domaine *arts du spectacle* (BOEN spécial n° 4 du 29 avril 2010).

Le programme rénové de l'enseignement commun de français en classe de Seconde générale et technologique et en classe de Première des séries générales, ainsi que celui de l'enseignement de littérature en classe de Première littéraire sont entrés en application il y a deux ans (BOEN spécial n° 9 du 30 septembre 2010). Il en va de même pour l'enseignement du français en classe de Première des séries technologiques (BOEN spécial n° 3 du 17 mars 2011). La transition, qui avait été préparée par une journée d'information académique, s'est effectuée, avec le concours efficace de chacun d'entre vous, sans difficulté notable et l'on peut considérer que les équipes pédagogiques se sont désormais approprié cette nouvelle norme.



L'ouvrage collectif *A la croisée des cultures, pages d'ici ou d'ailleurs*, édité par le Centre de documentation pédagogique de Nouvelle-Calédonie en 2011, permettra utilement à vos élèves de se sensibiliser à la littérature océanienne, en complément et dans le respect des programmes officiels de français. Une version numérique de corrigés d'exercices, de plans de séquences complets et de projets annuels articulés ce support spécifique aux programmes nationaux est disponible sur le site académique des lettres en accès filtré, sur un nuage strictement réservé aux professeurs.

Rappelons que les heures d'« accompagnement personnalisé » se nourrissent de l'investissement et de l'imagination des professeurs de lettres en charge de classes de Seconde, dans le cadre de l'individualisation du parcours scolaire des élèves pour leur réussite optimale.

En Première générale, les thèmes biennaux communs des travaux personnels encadrés sont, pour les années scolaires 2014 et 2015 : « Individuel et collectif » (nouveau thème), « Ethique et responsabilité », « Santé et bien-être ». Trois autres groupes de trois thèmes spécifiques aux séries économique et sociale, littéraire et scientifique sont également publiés au BOEN n° 21 du 23 mai 2013.

En Terminale L, le programme d'enseignement spécifique de littérature rénové est entré en vigueur l'année dernière (BOEN spécial n° 8 du 13 octobre 2011), le cadre des épreuves écrites obligatoire et orale de contrôle ayant été précisé dans le BOEN n° 31 du 29 août 2013. Il est scindé en deux domaines d'étude, chacun dotés d'un programme limitatif d'œuvres renouvelé par moitié tous les ans. Le programme obligatoire de littérature traité individuellement cette année par les professeurs concernés (BOEN n° 11 du 14 mars 2013, à consulter précisément pour de plus amples informations) se compose ainsi :

- A. Domaine d'étude « Littérature et langages de l'image » : *Les Mains libres*, de Paul Éluard-Man Ray, collection « poésie », Gallimard (nouvelle œuvre).
- B. Domaine d'étude « Lire-écrire-publier » : *Lorenzaccio*, de Musset.

Pour les classes de Seconde, Première et Terminale, le programme de langues anciennes « enseignement des langues et cultures de l'Antiquité » est consultable au BOEN n° 32 du 13 septembre 2007. Les épreuves écrites et orales du baccalauréat porteront cette année, comme l'année prochaine, sur les deux œuvres suivantes : pour le latin, Suétone, *Vie des douze Césars, vie de Néron* ; pour le grec, Lucien de Samosate, *Histoires vraies*, livre I, (BOEN n° 15 du 11 avril 2013).

Enfin, pour la session 2014 du baccalauréat, le programme limitatif d'enseignement artistique en option théâtre « enseignement de spécialité, série L » est le suivant – le nouvel auteur étant souligné : Joël Pommerat, *Cendrillon* ; Feydeau, *Un Fil à la patte* et *On purge bébé* ; Shakespeare, *Hamlet*, traduction d'Yves Bonnefoy, édition Folio classique : « Enigmes du texte, réponses de la scène » ; (BOEN n° 44 du 29 novembre 2012).

A la différence des arts plastiques, de l'histoire des arts ou de la musique, il n'y a pas de programme limitatif en option dite « facultative toutes séries » de théâtre. Les modalités des épreuves de spécialité et facultatives de théâtre sont désormais définies par la note de service parue au BOEN n° 14 du 5 avril 2012, que je vous invite à consulter.

Au lycée professionnel

La rénovation de la voie professionnelle se poursuit. En ce qui concerne la mise en œuvre des programmes de français, il importe de rappeler la nécessité d'étudier les trois objets d'étude pour chaque niveau.

Une journée de rencontre autour des programmes de français sera organisée dans l'année au niveau académique, ainsi qu'une réflexion commune sur les modalités précises des épreuves du baccalauréat dans notre discipline.

En sections de technicien supérieur

Les deux thèmes inscrits cette année au programme de « culture générale et expression » en deuxième année de BTS sont – le nouvel objet étant souligné (cf. BOEN n° 8 du 21 février 2013, doté d'amples indications bibliographiques) :

- 1. Paroles, échanges, conversations, et révolution numérique.
- 2. Cette part de rêve que chacun porte en soi.

CONTRIBUTION DES LETTRES A LA MISSION DU CENTENAIRE DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE

Une mission interministérielle du centenaire de la Première Guerre mondiale a été mise en place pour organiser l'ensemble des célébrations et recherches par lesquelles la République veut revenir sur cet évènement majeur et en bien des points fondateur.

L'ensemble de la communauté éducative est impliqué dans cette action à long terme (de 2014 à 2018). Il vous revient donc en tant que professeur de lettres de bâtir, autant que faire se peut, des séquences d'enseignement regroupant les apprentissages autour de cet objet culturel commun, riche de possibilités disciplinaires et d'ouvertures interdisciplinaires.

SITES ELECTRONIQUES IMPORTANTS POUR L'ENSEIGNEMENT DES LETTRES

Accès direct aux :

- Site Eduscol qui comprend l'ensemble des programmes applicables pour le collège et le lycée, ainsi que des ressources disciplinaires et des guides : <http://eduscol.education.fr>. On consultera avec profit la base de donnée de scénarios pédagogiques EDU'bases qui s'y trouve abritée : <http://eduscol.education.fr/cid57544/edu-bases-des-usages-repertoires-pour-les-enseignants.html> ;

- Site du Centre national de documentation pédagogique, qui propose ses multiples ressources à destination de la communauté éducative : <http://www.cndp.fr/accueil.html>. Trois sous-adresses importantes y sont hébergées :

- <http://presence-litterature.cndp.fr>, pour l'enseignement de la littérature ;
- <http://www.cndp.fr/musagora/accueil.html>, pour l'enseignement des langues et cultures de l'Antiquité ;
- <http://www.cndp.fr/antigone/> pour l'enseignement du théâtre ;

- Site « Une clé pour démarrer » dont les multiples scénarios pour l'enseignement numérique des lettres sont consultables à cette adresse : <http://www.siene.fr/lettres/> ;

- Site des lettres du vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie à l'adresse suivante : <http://lettres.ac-noumea.nc/>. Cet espace documentaire vient d'être totalement rénové et son architecture intègre désormais le cahier des charges numérique de l'académie. Il donne accès aux ressources pédagogiques, administratives et disciplinaires importantes pour l'enseignement du français, du théâtre, des langues et cultures de l'Antiquité et de l'histoire des arts, aussi bien au collège qu'en lycée.

FORMATIONS ET EXAMENS

La campagne d'inscription au plan calédonien de formation académique (PAF) sera bientôt ouverte sur le site Internet du vice-rectorat. Pour les professeurs de français, une demi-douzaine environ de formations pourrait être proposée.

Les dossiers d'inscription aux examens académiques de certification complémentaire en *Arts* (quatre options : cinéma et audiovisuel ; danse ; histoire de l'art ; théâtre) et en *Français langue seconde* (BOEN n° 39 du 28 octobre 2004) seront bientôt disponibles également sur le site académique. Veuillez noter que les délais d'enregistrement des dossiers, qui doivent faire état



d'expertise et/ou d'expérience avérées dans chacun des domaines, sont normalement assez brefs. Les détenteurs de ces diplômes sont considérés comme prioritaires pour une mutation sur les postes à profil qui y correspondent.

6 / 6

INSPECTIONS ET NOTATIONS

Je rappelle que pour l'essentiel, les finalités de la séance menée par le professeur inspecté, ainsi que les étapes principales de son déroulement doivent apparaître nettement aux élèves, indépendamment des contenus et des méthodes adoptés ce jour-là, pourvu qu'ils soient pertinents et adaptés aux capacités de la classe. La réactivité du public aux sollicitations du professeur est un critère important de la qualité du travail et le témoin de réelles acquisitions disciplinaires. Le cahier de textes de la classe, les cahiers des élèves, les documents du professeur, qui doivent être aisément consultables, permettront de cerner utilement l'articulation de la séance d'enseignement avec la séquence didactique en cours ainsi qu'avec le projet pédagogique mené à moyen, voire à long terme au sein de l'équipe de formation.

J'ajoute que la progression des notes pédagogiques attribuées collégalement à l'issue des inspections individuelles par les commissions académiques ou nationales s'apprécie en fonction de l'ancienne note pédagogique d'inspection et non par rapport à la note pédagogique éventuellement actualisée par un logiciel automatisé.

*

Je souhaite à chacune et à chacun, que j'espère pouvoir rencontrer rapidement, une excellente année scolaire, dense en découvertes littéraires et culturelles ainsi qu'en satisfactions professionnelles.

Bruno-François MOSCHETTO

